

Les Midis de l'accessibilité

Des rendez-vous en "visio"
au moment du déjeuner,
pour en savoir plus sur l'accessibilité en
bibliothèque autour de quatre thématiques



Rendez-vous autour du handicap auditif

*Organisateurs : Livre et Lecture en
Bretagne et Médiathèques de la Baie*

Mardi 12 octobre 2021

- Lucile Renaud : Bonjour à tous. Je suis Lucile, chargée des publics éloignés du livre et de la lecture à Livre Lecture Bretagne, je vais laisser la parole au directeur de Livre et Lecture en Bretagne, pour l'introduction de ce webinaire.

- Mathieu Ducoudray : Bonjour à tout le monde. Merci d'être présents et d'être présentes pour ce deuxième webinaire consacré aux questions d'accessibilité.

On s'était donné déjà rendez-vous la semaine dernière autour des questions des troubles « dys ». Aujourd'hui, on est rassemblés sur la question du handicap auditif.

Je voulais évidemment remercier les Médiathèques de la Baie avec qui nous sommes partenaires pour l'organisation de ces Midis de l'Accessibilité qui sont organisés avec nous dans le cadre d'un Mois de l'Accessibilité extrêmement riche, organisé dans les Côtes d'Armor.

Je vous laisse avec les intervenants, Philippe Angèle, Guillaume Le Voavec, Olivia Le Divelec, et je laisse la parole à Lucile.

Un très bon midi, à très bientôt, merci.

- Lucile Renaud : Ce webinaire est enregistré, vélotypé et interprété en langue des signes. Je vais maintenant laisser la parole à Marion, qui est la modératrice de ce webinaire.

- Marion Leroy-Portal : Bonjour à tous, merci de nous rejoindre pour ce deuxième webinaire du premier Mois de l'Accessibilité des Médiathèques de la Baie.

Ce matin, Philippe Angèle est avec nous, directeur de l'association Visuel LSF de la partie Bretagne : ils font des formations d'apprentissage de la langue des signes à destination des personnes entendantes.

Nous avons également Guillaume Le Voavec, référent LSF dans le réseau des médiathèques de Lorient, et Olivia Le Divelec, autrice, comédienne, formatrice bilingue à Dix doigts Compagnie.

Si vous avez des questions, je vous invite à les poser dans la partie discussion. Je me ferai votre porte-parole.

Je vais laisser intervenir Philippe Angèle, et on remercie tout le monde d'être avec nous ce midi.

A vous, Philippe Angèle.

- Philippe Angèle : Bonjour à tous. C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui.

Merci d'être venus ce midi, et bienvenue dans le monde des sourds.

Je vais essayer d'être concis, d'expliquer rapidement, et ensuite, si vous avez des questions, on pourra échanger.

Je suis sourd, j'ai des parents entendants, mais je suis né sourd.

Je travaille dans une association qui s'appelle Visuel LSF de Bretagne, et je la gère depuis 2003. C'est un centre de formation.

Parce que le monde des sourds rencontre beaucoup de problèmes de communication, tant avec les familles que les amis, il y a beaucoup de problèmes d'accessibilité : donc l'idée de notre centre de formation, c'était d'accueillir tous les publics et de les former, de leur donner des clés pour communiquer mieux tous ensemble. Et de faire évoluer sa communication entre tous. J'encourage tout le monde à se mettre à la langue des signes et à la diffuser le plus largement possible !

S'il y a des personnes qui ont envie dans leur métier ou peu importe, d'apprendre la langue des signes, de devenir interprète, ou professeur, ou docteur, tous les corps de métiers, il est possible d'acquérir la langue des signes, que l'on soit sourd, entendant...

Le handicap disparaît totalement : les sourds et les entendants sont tous les deux handicapés à partir du moment où on ne peut pas discuter.

La langue des signes permet un pont entre les deux mondes. J'encourage vraiment tout le monde à s'y mettre pour diffuser le plus largement possible la langue des signes.

Des associations françaises, il y en a douze en France.

Il y a des programmes pédagogiques de réflexion sur les différents niveaux d'acquisition de la langue des signes, les différents métiers

adaptés, il y a aussi des entreprises dans lesquelles nous intervenons pour la sensibilisation, pour des cours de langue des signes, des ateliers en langue des signes... Voilà toutes les missions de Visuel LSF. Nous sommes basés à Rennes.

Il y a différents groupes avec environ 12 personnes par groupe d'entendants, mais il y a aussi des groupes réservés aux sourds qui veulent avoir une meilleure acquisition du français.

Nous avons aussi des systèmes d'intégration, pour le travail : par exemple, si on veut que les sourds et les entendants puissent communiquer sans qu'un sourd provoque un choc chez les entendants, on a besoin de **donner des codes, des clés aux entendants pour qu'ils puissent mieux communiquer avec les sourds.**

En fait, tout ça, c'est l'idée d'améliorer la qualité de communication entre sourds et entendants au travail, par exemple.

Je vous montre notre centre de formation, j'ai pris quelques photos...

On a cinq niveaux d'apprentissage de la LSF. Une fois que le cours est terminé, il y a des évaluations et il y a des diplômes de compétences qui sont remis, des certificats. En tout, on va dire que ça prend un an...

Pour faire les 20 modules, les 20 niveaux, ça met environ 5 mois à raison d'une semaine de 30h... Une semaine, c'est 30h de cours, donc il faut environ six mois pour passer les 20 niveaux.

On a un site, avec toutes les informations possibles, si vous avez envie...

Depuis dix-sept ans, les entendants, les retours qu'on a sont très, très bons, les sourds aussi. La langue des signes peut se diffuser à l'école, les

gens retournent à leur travail avec une acquisition de la langue des signes : donc, elle se diffuse.

Voilà pour résumer.

- Marion Leroy-Portal : Merci, Philippe Angèle, pour cette description de votre centre de formation Visuel LSF, qui est sur l'ensemble de la France. Il y a des antennes par régions, on l'a vu sur le site Internet.

Si vous voulez bien, on va accueillir Guillaume Le Voadec, qui est dans le réseau des médiathèques de Lorient, et qui a une vidéo d'introduction. Il nous expliquera ensuite son quotidien.

- Guillaume Le Voadec : Je vais partager la vidéo. Je me présente...

Je m'appelle Guillaume Le Voadec, je suis référent sourd pour les médiathèques, je travaille dans la bibliothèque de Lorient.

A la base, j'étais relieur, je reliais des livres. Et puis, j'ai fait du conditionnement de cartons. Je travaillais dans la section jeunesse. Je travaillais aux DVD, aux CD, avec des images sonores. Et j'étais également chargé des commandes, pour le matériel, pour tout ce qui est justement la reliure.

J'accueillais les sourds, c'était ma mission, et aussi je racontais des histoires : des contes, en langue des signes.

Je vais vous expliquer comment ça se passe une histoire signée en langue des signes, un conte. Au début, je prépare, je lis l'histoire, le texte, je vais la traduire en langue des signes.

Ensuite, je fais un travail de mémorisation du texte, et, avec mes collègues de travail, on répète, on s'entraîne.

Sur scène, devant le public, je signe. **Mes collègues entendants disent le texte et, moi, je signe, je fais comme un spectacle.**

Concernant la communication avec mes collègues, il y a des collègues de travail qui ont quelques bases de LSF : on peut un petit peu signer, et sinon on utilise le mime. L'oralisation, je l'utilise peu, donc plutôt par écrit. Ca va dépendre de mes collègues de travail, je m'adapte.

Ici, à Lorient, dans ma bibliothèque, il y a peu de publics sourds, parce qu'il y a peu de sourds à Lorient. Ils habitent assez loin. Il n'y a pas d'association à Lorient, toutes les associations sont un peu loin, à Auray par exemple.

Mais ce qui est intéressant dans ce métier de bibliothécaire, et de travailler dans une grande ville comme Lorient, ou Rennes, Nantes, ou Toulouse, ou même à Paris : là, il y a beaucoup, beaucoup de sourds, on est sûr qu'il va y avoir un large public de sourds. Donc, dans ces pôles, il y a des services dédiés aux sourds : à Paris, il y a des antennes pour sourds, il y a les réseaux sociaux, tout ça est déjà mis en place à Paris.

Comment attirer un public sourd ici, dans notre bibliothèque ?

Je pense qu'il faut créer des animations, des activités. Mais en langue des signes !

Par exemple des animations qui pourraient être la lecture signée, des conférences, des débats, même des expositions, des contes en LSF : tout ça, je pense que ça pourrait attirer un public sourd.

On peut aussi ajouter une newsletter peut-être. On peut acheter des livres pour les sourds, l'histoire des sourds, faire en sorte qu'il y ait des cours en langue des signes pour apprendre la langue des signes.

Il y a aussi des DVD avec des sous-titres, des films sous-titrés... A Douarnenez, il y a un festival, il y a des grandes affiches, et on pourrait peut-être inscrire la bibliothèque dedans pour la faire connaître.

L'idée serait d'inscrire les sourds dans un programme comme celui que je propose.

Voilà, j'ai terminé. J'ai essayé de faire bref.

- Marion Leroy-Portal : Merci et bravo pour cette courte description.

On va discuter maintenant avec Olivia Le Divelec, qui est autrice, comédienne et formatrice bilingue à Dix Doigts Compagnie.

- Olivia Le Divelec : Je suis Olivia Le Divelec, j'ai créé Dix Doigts Compagnie il y a dix ans, et avant, j'avais une autre compagnie à Tours, qui s'appelait Compagnie sans voix. En fait, je suis comédienne et maman d'enfant sourde : ma fille a 17 ans aujourd'hui, c'est une grande fille, et c'est par elle que j'ai plongé dans la langue des signes et dans le milieu des sourds, dans ce grand monde des sourds. Ca fait maintenant quinze

ans vraiment que je travaille régulièrement au quotidien autour de la langue des signes, surtout des propositions bilingues, et du livre. C'était mes centres vraiment d'intérêt, parce que j'ai trouvé que c'était très dur en tant que maman d'enfant sourde de raconter des histoires quand on ne connaissait pas la langue des signes.

C'est comme ça que c'est venu! J'ai eu envie de raconter des histoires, de proposer des spectacles ou des moments de lecture en bilingue, parce que ça permet aux familles - Philippe a bien décrit qu'il vient d'une famille d'entendants - où il y a des sourds et des entendants, ou un groupe d'amis ou de personnes qui travaillent ensemble, d'assister à la même proposition. Pour moi, c'était super important.

Et tout ça m'a amené à créer des spectacles bilingues et des livres bilingues, c'était il y a quinze ans, il n'y en avait pas tant que ça. Maintenant, il y en a beaucoup plus, beaucoup de compagnies bilingues en France.

J'ai vu des messages sur le fait d'être un peu loin, etc. Vous avez vu que Visuel LSF, c'est un peu partout en France. Les compagnies bilingues, c'est pareil, peut-être que Philippe et Guillaume en savent plus que moi, et c'est important de vous dire que ça peut exister peut-être chez vous. Ensuite, je vais vous montrer des couvertures. Moi, j'écris des livres bilingues, d'histoires pour enfants, depuis quelques années maintenant, mais j'ai continué jusqu'à il y a peu de temps, le dernier, c'était sur l'hôpital, et le premier sur les émotions.

Je vais vous expliquer ce qu'est un livre bilingue pour adulte, pour enfant. Ceux que je proposais, c'était une histoire courte, et le petit personnage que vous voyez au-dessus, il fait l'histoire en langue des signes en fait.

Et dans le livre, c'est exactement pareil, tout ce qui était écrit en français était retransmis en langue des signes par un personnage qui signait. Alors, il faut connaître un petit peu la langue des signes, mais j'ai aussi des vidéos en lien avec qui permettent de bien vérifier qu'on a les bons signes : parce que les signes, c'est en mouvement, et l'important, c'était vraiment que ce soit entièrement traduit, qu'il n'y ait pas juste une idée retransmise, mais toute la traduction de l'histoire. Donc, évidemment, les personnages prennent de la place...

(projection des couvertures des livres)

La plupart des livres étaient surtout sur les émotions et un dernier livre a été fait avec l'association de parents d'enfants sourds et l'hôpital sud de Rennes. On a fait un livre plus documentaire sur l'hôpital, mais qui est comme un livret participatif pour les enfants sourds hospitalisés, mais aussi pour leurs parents, avec un lien vidéo. Je disais que c'était plus compliqué pour les adultes par le livre : il faut passer par la vidéo, il y a plus de texte.

Et là, vous voyez les personnages à gauche, qui font le titre en langue des signes.

Voilà pour la partie Livres de mon activité. En parallèle, je fais aussi des spectacles en langue des signes, soit des sensibilisations clownesques à la langue des signes, soit des récits d'histoires bilingues. D'ailleurs avec Guillaume Le Voavec, on s'est vus plusieurs fois à Lorient.

(projection des couvertures des livres)

Voilà les albums qui apparaissent.

Je raconte des histoires en bilingue, mais je ne suis pas toute seule : j'ai beaucoup travaillé avec des comédiennes sourdes. Ca aussi, je tiens à vous le dire, il y a des artistes sourds, partout en France, **il y a des conteurs sourds partout en France** ! C'est bien de le savoir, ça peut être des partenaires pour vous : si vous voulez raconter en bibliothèque, vous pouvez travailler en collaboration avec eux, et je l'ai beaucoup fait.

J'ai un autre volet aussi : je m'intéresse beaucoup à l'accessibilité culturelle pour les sourds. Ca a été un travail d'équipe avec d'autres artistes sourds, on s'est beaucoup questionnés. Et je fais des propositions de formation, non pas du tout à la langue des signes, je transmets quelques signes, mais surtout à ce que peut être d'accueillir un public sourd. J'ai des formations pour des structures très différentes, et des formations ciblées pour les bibliothèques, parce que j'en ai côtoyé beaucoup. Je fais des ateliers, et je travaille souvent avec Livre et Lecture en Bretagne. Pour le dernier volet, on a créé aussi des pictogrammes, pas uniquement pour les sourds, mais des pictogrammes spécifiques pour bibliothèques, pour mieux s'y retrouver dans une bibliothèque quand on n'utilise pas forcément les termes : c'est une représentation visuelle, et ça permet de bien se repérer dans une bibliothèque.

- Marion Leroy-Portal : Olivia, je sais que quand on s'était vues, vous disiez que vous vouliez insister sur un caractère obligatoire, qui est important, je pense, aujourd'hui.

- Olivia Le Divelec : Oui, parce que des questions nous ont été remontées avant ce webinaire. Il y avait notamment la question du budget, pour des propositions traduites ou accessibles. L'accessibilité, ce n'est pas que de la traduction, il y a plein de formes, et c'est une question qu'on m'a souvent posée. Je me suis rendue compte que, pour les structures, c'est la question du budget qui revient : comment financer ? En effet, ça a souvent un coût supérieur de traduire une conférence, une lecture, sauf si vous embauchez dans votre bibliothèque des personnes sourdes, qui peuvent participer encore mieux. Ce sur quoi je veux insister, c'est qu'il faut faire apparaître dans vos budgets les coûts supplémentaires pour l'accessibilité, que ce soit pour les sourds ou d'autres circonstances. Maintenant, ça fait partie de la loi (ça fait un moment d'ailleurs) : on doit rendre accessibles les lieux publics, donc c'est vraiment quelque chose à montrer en fait, à ne pas cacher.

Ça a un coût supérieur parce que ça demande des compétences supérieures, ou ça demande d'embaucher. Et c'est dommage de le fondre, voilà, c'est ce sur quoi je voulais insister.

Sinon, je pense avoir terminé.

- Marion Leroy-Portal : Justement, on avait un retour de questions. Je pense que ça va plutôt être pour Guillaume Le Voavec. Est-ce que vous auriez des exemples de communication à destination de la population sourde ? Sur quels réseaux peut-on communiquer ? Comment communiquer le mieux ?

- Guillaume Le Voavec : Les réseaux sociaux, par exemple Facebook, ça, c'est facile, et ça se diffuse vite.

- Olivia Le Divelec : La communication sur ce que vous faites est super importante. Il y a beaucoup de structures qui mettent en place des choses et qui ne communiquent pas. Je voudrais compléter ce qu'a dit Guillaume : Facebook est très important dans le réseau sourd et, chez les jeunes, c'est peut-être plutôt Instagram maintenant.

Il y a aussi les associations autour de vous. **Etre en lien avec les associations, s'il y en a**, et puis mettre des pictos aussi, ça peut être très utile : le picto de langue des signes, le picto de l'oreille... On peut avoir une boucle magnétique, des sous-titrages, des propositions visuelles. Ça permet tout de suite de savoir que ce sont des propositions accessibles. Un autre outil, c'est de **faire faire des vidéos en langue des signes sur les événements, et sous-titrées**, parce que tout le monde n'a pas le niveau en langue des signes, et le sous-titrage peut compléter.

- Lucile Renaud : Je me permets de rebondir concernant les pictogrammes. Ma collègue a mis sur le fil de discussion le lien où vous pouvez les retrouver, sur le site Internet de Livre et Lecture en Bretagne. Vous allez dans « Publics éloignés », puis « Lecture et handicap », et vous pouvez retrouver ces pictogrammes, les télécharger et les utiliser. Vous avez avec une charte d'utilisation. Donc, n'hésitez pas à vous en servir !

- Olivier Le Divelec : Ce sont des pictogrammes bibliothèques, il n'y a pas forcément les pictogrammes Langue des signes, surdit , etc.

Je me permets de pr ciser, comme j'y ai particip .

- Marion Leroy-Portal : Il y a une question sur le budget pour mettre en place des actions de qualit . Peut- tre, Olivia, qu'il sera possible de communiquer sur la bo te   outils?

- Guillaume Le Voavec : Concernant le budget, il faut cr er par exemple les livres pour sourds, les DVD. Ca s'appelle un **P le sourd** : il faut cr er des p les sourds, avoir un budget sp cialement d di  aux p les sourds.

Souvent, dans les grandes villes, il y en a. Je sais que, dans les petites villes, il n'y en a pas, mais le budget devrait servir    a.

Et aussi  tre sur Internet, par exemple dans les villes comme Paris. Il y a un r seau qui existe, et dedans, tout est expliqu , concernant les sourds, comment  a se passe, dans les biblioth ques parisiennes.

- Marion Leroy-Portal : Pour pr parer le webinaire, Guillaume Le Voavec nous a envoy  des r f rences des sites Internet que vous pouvez retrouver dans une bo te   outils sur le site de Livre et Lecture en Bretagne.

- Olivia Le Divelec : Concernant les budgets, c'est tr s variable. Ca d pend de la prestation,  videmment. C'est comme toute prestation ext rieure,  a a un co t.

Après, dans des grosses bibliothèques, moi, j'ai déjà vu que le service Accessibilité n'avait pas de budget, que le service Animation en avait, mais qu'ils ne travaillaient pas ensemble. C'était parfois un peu compliqué. Il faut peut-être aussi faire des accords en interne.

Il y a aussi le budget Sensibilisation d'une équipe. C'est plein de petites choses, c'est ce qu'a dit Guillaume tout à l'heure, c'est un ensemble de choses qui fait qu'on devient une structure plus accessible.

- Philippe Angèle : Je vais essayer d'être bref, mais c'est vrai qu'aujourd'hui, en France, concernant les budgets de la traduction par exemple du livre en langue des signes, le budget est peu consacré à ça, et les politiques nous oublient en fait.

Dans les écoles éducatives pour sourds, la langue des signes est minoritaire en France.

Le bilinguisme... Dans les écoles spécialisées d'inclusion, d'intégration, là, oui, on oralise de plus en plus, mais il y a très peu de langue des signes.

Les enfants... Aujourd'hui, il y a 80% des personnes sourdes qui sont illettrées.

A Toulouse, par exemple, sur le site de la Mairie, tout est traduit. Tout est accessible, complètement.

A Rennes, à la Mairie, là, il n'y a rien, il n'y a pas de traduction, ce n'est que du texte en français.

Donc c'est vrai que les livres pour enfants qui sont signés, les histoires, il y en a peu. Il y en a très très peu, des histoires signées.

Il n'y a pas assez de productions dans ce domaine.

Donc c'est aussi à vous d'informer les gens, de sensibiliser sur le fait que les sourds ont besoin de la langue des signes et aussi peut-être d'avoir un meilleur rapport à l'écrit.

En Bretagne, il y a une seule vraie bibliothèque accessible, à Rennes : celle des Champs Libres. A l'intérieur, il n'y a pas d'accessibilité, il n'y a pas d'interprète. Du coup, les conséquences, c'est qu'il y a peu de publics sourds.

A Paris, à la Canopée, il y a trois sourds qui travaillent, qui sont là et qui font des conférences, qui font des animations, et là, évidemment, il y a un large public sourd.

Le combat n'est pas fini en fait : les budgets pour les sourds doivent croître, face l'illettrisme, etc.

Aujourd'hui, grâce à Facebook, à YouTube, les sourds, qu'est-ce qu'ils font ? Ils font plein de vidéos. Tous les jours, ça échange, c'est très riche. Et à côté, tout ce qui concerne le français, il y a très très peu de choses qui sont mises en place.

Donc avant, dans les écoles, en 1880, il y avait des écoles signantes en France. Il y en avait partout : ça signait, ça écrivait, on avait un très très bon niveau, et en langue des signes et à l'écrit. Aujourd'hui, c'est l'inverse ce qui se passe.

- Marion Leroy-Portal : Auriez-vous des titres de livres à nous conseiller, pour le public sourd et aussi pour des bibliothécaires ?

- Olivia Le Divelec : A Toulouse, il y a une librairie spécifique pour le public sourd, qui a été créée par des sourdes. C'est **L'Ouï Lire**, si je ne me trompe pas. Ca peut être un site ressource, parce que je crois qu'ils ont une newsletter où ils font apparaître les nouveautés.

Après, au niveau Livres, il y a différentes maisons d'édition : **Monica Companys**...

Il y a aussi un site qui est important au niveau de la surdité et de l'accessibilité : c'est **Elix**, qui est à Lille, et qui a des publications, mais qui a aussi du vocabulaire en langue des signes, en vidéo, quand vous cherchez un mot, ça peut servir.

Au niveau de la communication, je me permets de rajouter juste que, dans le département d'Ille-et-Vilaine, on a créé un agenda accessible et culturel sourd. Cet agenda peut être alimenté par toutes les structures culturelles, et ça permet de voir à quelle période et où il y a des propositions. Encore une fois, il y a la langue des signes, mais il y a aussi le sous-titrage, les propositions visuelles, expositions, photos, etc. Il peut donc y avoir beaucoup de propositions accessibles, mais comme l'a dit Philippe Angèle, les sourds sont quand même beaucoup mis de côté, et ils ne vont pas forcément vers les structures à cause de ça.

Donc c'est à vous, structures, de montrer que vous proposez des choses, et de communiquer là-dessus.

- Philippe Angèle : Je voudrais ajouter une chose concernant la loi de 2005, qui s'appelle l'égalité des chances pour tous. A l'intérieur, on parle de tout type de handicap : les aveugles, les sourds, les personnes en fauteuil roulant...

Mais aujourd'hui, concrètement, pour les sourds, il n'y a pas assez d'accessibilité, il n'y en a pas assez.

Quand je vois les gens en fauteuil roulant, là, oui, il y a des moyens mis à disposition : il y a des rampes, il y a des structures qui s'adaptent beaucoup plus. Mais la langue des signes, en tout cas pour les personnes sourdes, il y a peu de choses : la loi n'est pas respectée, elle est très peu appliquée, et dans les cours de formation en langue des signes, les subventions vont pour les entendants, par exemple la PCH (prestation de compensation du handicap).

Concernant la PCH, les entendants ont des subventions pour ces cours, mais les sourds n'ont pas accès à un budget pour les encourager à faire des progrès en langue des signes, en français... En fait, il y a très peu de budget pour les personnes sourdes. Je ne comprends pas, car une loi a été faite, mais il y a quelque chose qui n'est pas juste dans la répartition du budget entre les entendants et les sourds. La Fédération nationale des sourds de France se bat, et l'objectif de leur combat, c'est de rendre les gens bilingues, en français et en langue des signes.

- Marion Leroy-Portal : Pardon, ça commence à faire long pour l'interprète, nous allons faire un relais.

Il nous reste 5 bonnes minutes, est-ce qu'il y a des choses que vous souhaitez ajouter sur ce webinaire de l'accueil des personnes déficientes auditives dans les bibliothèques, sachant qu'on a fait le tour des questions qui nous avaient été envoyées au moment de l'inscription ?

Guillaume Le Voavec, peut-être ? En tant que bibliothécaire ?

- Guillaume Le Voadec : Ce n'est pas par rapport aux bibliothèques, mais en lien avec ce que disait Philippe Angèle. Les entendants disent parfois "les pauvres sourds, il faut qu'ils oralisent, qu'ils apprennent à parler". C'est mieux maintenant, il y a encore du travail, mais c'est aussi le problème des médecins qui sont sur la réparation de l'oreille, ils ne veulent pas la langue des signes, et c'est un gros problème. C'est aussi la gestion politique qui donne ces résultats. Du coup, tout le domaine médical a ce discours-là, qui n'est pas forcément adapté.

- Philippe Angèle : Oui, il y a des personnes entendants qui écoutent les médecins ou les personnels de santé, mais oublient de se référer aux personnes sourdes et de leur demander comment elles vivent, pour permettre un vrai choix aux parents d'enfants sourds. **Il manque l'échange avec les personnes sourdes elles-mêmes, qui permettrait aux enfants d'avancer dans la vie normalement, sans voir seulement l'aspect médical.**

- Olivia Le Divelec : Ça peut être un débat en bibliothèque. Vous pouvez organiser un débat, je pense que les sourds se sentent concernés sur cette question-là.

- Marion Leroy-Portal : Y a-t-il un site pour trouver des artistes sourds, un site de référence ?

- Olivia Le Divelec : moi, je n'en connais pas spécialement, il faudrait une carte de France... Pour des questions comme ça, n'hésitez pas à utiliser

Facebook, il y a plein de **groupes de sourds sur Facebook**, et vous pouvez demander ça sur ces groupes de sourds.

Aux Champs Libres, à Rennes, il y a notamment une page spécifique Sourds. Il y a plein de groupes de sourds, de culture, de festivals pour sourds : si vous demandez des noms d'artistes sur ces groupes-là, vous verrez, les gens se présenteront eux-mêmes. Je pense que ce sera le plus rapide. Sauf s'il y a une carte, que je ne connais pas !

Il y a aussi un grand centre pour la culture à Nantes, qui s'appelle **Culture LSF** : c'est aussi un gros pôle de référence maintenant. Ce sont des personnes sourdes qui ont créé une coopérative plutôt chouette, qui rend accessibles les propositions pour sourds. C'est le genre de lieu où vous pouvez aller voir ce qu'il y a eu déjà.

Et il y a un autre métier qu'on ne connaît pas, qui est traducteur LSF. En tant que sourd, il y a des personnes sourdes qui sont traducteurs de textes, et il y a une personne que je connais, qui est à Nantes, qui s'appelle **Vivien Fontvieille**. C'est encore un autre métier, ce n'est pas interprète forcément : plus vous aurez de personnes sourdes qui interviendront, plus de personnes sourdes viendront voir si vous faites des propositions, ce qui est normal.

- Philippe Angèle : Par rapport au fait d'avoir des informations, vous pouvez aussi contacter la **FNSF (Fédération nationale des sourds de France)**. Il y a beaucoup d'informations sur le site Internet, sur l'art, la langue des signes, sur plein de thématiques différentes.

- Marion Leroy-Portal : peut-être une dernière intervention dans le fil de discussion, et ensuite, on sera obligé de se quitter. Quelqu'un dit : « Les sourds ne se signalent pas forcément quand ils rentrent en bibliothèque, car c'est invisible, sauf s'ils veulent discuter avec les agents ». Ca faisait partie de mes questions lorsqu'on s'est envoyé des mails : c'est le positionnement qu'on a nous, entendants, quand on réalise que la personne en face de nous est malentendante. Comment ne pas être maladroit, qu'est-ce qu'il ne faut pas faire absolument ?

- Philippe Angèle : Eh bien, tout simplement avoir un sourire, déjà, un visage plutôt avenant !

Et puis essayer de communiquer, il y a différentes possibilités qui existent : on peut passer par l'écrit, par le mime, le dessin...

Solliciter la personne visuellement avec sa main : en fait, la communication de base, elle peut se faire quand même.

Et souvent, les personnes nous demandent si on peut parler. Non, il vaut mieux éviter cette question, ou ne pas le dire, ou poser la question, mais, en tout cas, il y a d'autres possibilités de communiquer que ça.

Ne pas croire quelque chose, mais plutôt être dans la patience et l'écoute, avec le sourire, et voir en fonction de la personne en face comment ça se passe, créer un lien, un échange, en fait.

- Olivia Le Divelec : Dans un accueil, ça peut être avoir un bloc toujours à disposition et dire : pour les personnes qui ne parlent pas, ce bloc est à disposition. C'est une accessibilité simple.

Et le sourire, ne pas avoir peur. Philippe a dit que c'était un handicap partagé, c'est vrai.

Et souvent, les personnes entendantes ont peur. Mais la première communication, elle peut être gestuelle. Ça marche bien.

- Guillaume Le Voavec : Oui, par rapport à ce que disait Philippe, c'était un peu le même propos. On peut toujours trouver des moyens de communiquer, on peut toujours se débrouiller et y arriver.

Ne pas avoir peur "ah, il y a un sourd, qu'est-ce que je vais faire...?", ne pas paniquer, rester tranquille, et ça fonctionne.

- Marion Leroy-Portal : On voit que le fil de discussion permet à tout le monde d'échanger.

Il y a énormément de thèmes abordés. Par exemple les masques inclusifs... On va malheureusement être obligés de s'arrêter là.

Merci beaucoup, Philippe, Guillaume et Olivia, de nous avoir accordés du temps, d'avoir su expliquer.

- Tous : Merci à vous aussi, merci pour l'accueil.

- Philippe Angèle : En espérant que ça entraîne une belle évolution vers l'accessibilité dans les bibliothèques.

- Marion Leroy-Portal : Je crois que c'est l'objectif de notre mois de l'accessibilité dans les Côtes d'Armor.

- Lucile Renaud : Merci à tous d'avoir suivi ce webinaire. Le prochain webinaire, la semaine prochaine, sera sur le handicap intellectuel. Si cette thématique vous intéresse, vous pouvez vous y inscrire également.

- Marion Leroy-Portal : Merci d'avoir été si nombreux, c'est super !

Au revoir et bon appétit à tous.